

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°40-CC/2013/CCDS PRISE EN CHARGE DES DEPENSES RELATIVES A LA PARTICIPATION DE LA CCDS AUX CONGRES DE L'UNCCAS ET DE L'ADCF

Séance du 08 novembre 2013

L'an deux mil treize et le huit novembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de délibérations à l'Hôtel de ville de Kourou, sous la présidence de M. Jean-Claude MADELEINE, Président.

Titulaires Présents :

MM. Jean-Claude MADELEINE, Robert PUTCHA, Charles RINGUET, William LAZZAROTTO, Adelson MAGLOIRE, Bruno APOUYOU, René-Serge HORTH, Jean-Christian GABRIEL, Jean-Marie TORVIC, Alain MICHEL, Mme France CLET-COURAT, Nadège NADEAU

Titulaires Absents :

Cornélie SELLALI-BOIS BLANC, Jocelyn BRIAIS, Daniel MANGAL, Conrad RINGUET, Karine ZULEMARO, Françoise CAMON, Annick LEVEILLE, François MINFIR,

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les statuts de la CCDS
Vu l'avis favorable du bureau de la CCDS du 17 octobre 2013

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article 1 : **DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport,

Article 2 : **DECIDE** de prendre en charge les dépenses relatives à la participation de la CCDS aux congrès 2013 de l'UNCCAS à Tours et de l'ADCF à Montpellier

Article 3 : **AUTORISE** le Président à signer tous les actes y afférents.

Vote :

-Nombre de conseillers en exercice : 20
-Nombre de conseillers présents : 12
-Pour : 12
-Contre : 0
-Abstention(s) : 0

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique le 08 novembre 2013

Pour extrait et certifié conforme

Pour Le Président,

Jean-Claude MADELEINE

